



# Deux Communes & Assesse & Gesves

2003-2008

Pour un territoire

Rural

En pleine évolution

Inscrit dans la dynamique LEADER+





## Assesse, Gesves : un territoire rural

# Assesse, Gesves : un territoire rural

Les Communes d'Assesse et de Gesves forment un territoire résolument rural.

L'activité agricole occupe 60 % de la superficie du territoire. Répartie en parts égales entre terres agricoles et prairies, l'agriculture pratiquée est qualifiée de mixte, alliant dans la plupart des exploitations agricoles l'élevage (essentiellement bovin, en particulier celui du Blanc-Bleu Belge) et la culture (de céréales, maïs, betteraves, pommes de terre, maïs aussi de lin, colza, pois, ...).

A Assesse et à Gesves, comme ailleurs en Région wallonne et en Europe, ce secteur a dû faire face à des crises importantes ces dernières années et doit encore composer avec de nombreuses réglementations et les lois du marché.

En conséquence, apparaît une concentration des exploitations. Si la superficie moyenne augmente chaque année, pour atteindre actuellement 52 Ha., le nombre d'exploitations agricoles ne cesse quant à lui de diminuer: en 2004 Assesse et Gesves compte 140 exploitations contre 200 il y a 10 ans.

Les initiatives de diversification se multiplient également: nouvelles productions, dont la production de légumes, nouvelles formes d'élevage, vente directe à la ferme, création d'hébergements touristiques, .... Parfois, certaines de ces initiatives font l'objet de contestation par le voisinage proche. Dans un même temps, le secteur agricole est de plus en plus souvent sollicité pour jouer le rôle de garant de la qualité du cadre de vie en zone rurale.

Le cheval occupe une place de choix à Assesse et Gesves. Il y façonne les traits d'une ruralité bien particulière. En voilà pour preuve les nombreux manèges, dont un olympique à l'Ecole provinciale d'Élevage et d'Équitation, une clinique équine, mais aussi les concours d'attelage, de chevaux de trait et de maréchalerie et le championnat de Belgique des jeunes chevaux.

Élément incontournable du paysage ondulé de cette partie du Condroz, les bois couvrent quant à eux quelques 30% du territoire. Destinés traditionnellement à l'exploitation forestière et à la chasse, ces lieux ont une fonction récréative et environnementale de plus en plus marquée. Ceci nécessite la recherche d'une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers de la forêt.

A de nombreux endroits subsistent aussi les témoins d'un passé encore récent lié à l'exploitation de la pierre et de la terre plastique. Ainsi, la couleur marque le cœur des villages, gris pour ceux bâtis en calcaire, ocre pour ceux bâtis en grès. Les anciennes carrières deviennent le théâtre de nouveaux rendez-vous: avec la nature, avec un artiste, ou entre amis et en famille pour une promenade, un pique-nique, ...





Un territoire rural  
aux multiples facettes

# Un territoire rural aux multiples facettes

Le patrimoine architectural participe à la configuration de la ruralité plurielle propre à Assesse et Gesves. Il est omniprésent, du cœur du village à la croisée des chemins encore gardés par l'une ou l'autre potale ou chapelle, se déclinant aussi sous la forme d'une ancienne abbaye, de grosses fermes à cour fermée, de châteaux-fermes ou de châteaux. Plusieurs d'entre eux s'ouvrent chaque année au grand public à diverses occasions - journées du patrimoine, expositions, portes-ouvertes, ...-, permettant ainsi à chacun de mieux connaître ce qui fait partie intégrante de son lieu de vie.

Autre reflet de cette ruralité propre à Assesse et Gesves, le patrimoine naturel et paysager. Il est tout à fait remarquable dans ce territoire. Ce n'est pas le fruit du hasard si les massifs forestiers, les vallées (celle du Samson, du Crupet et du Tailfer) ainsi que d'autres sites riches en biodiversité comme les anciennes carrières ont été identifiés pour être intégrés sur plusieurs centaines d'hectares au réseau NATURA 2000, le réseau des sites protégés en Europe. Y vivent ou s'y arrêtent en halte migratoire des espèces particulièrement sensibles aux diverses pressions exercées sur leur habitat. Parmi ces espèces, le martin-pêcheur, la cigogne noire, le pic mar et le pic noir ou encore le triton crêté. Cet environnement de qualité ne se cantonne pas à ces seuls endroits qui nécessitent une protection spéciale. Pensons aux bords des routes, aux tournières enherbées, aux haies, aux zones humides mais aussi aux vergers ou tout simplement aux jardins. Tous ces lieux constituent des sources potentielles de biodiversité propre à un territoire rural comme celui d'Assesse et de Gesves.

A l'image d'une gigantesque toile d'araignée reliant tel lieu-dit à tel hameau, tel village à tel quartier, les chemins et sentiers publics sont une invitation permanente à la découverte. Ces dernières années, ce patrimoine collectif



fait l'objet d'attentions particulières, que ce soit en terme de passage, d'entretien ou de balisage.

Ce territoire rural ne se réduit pas à un lieu de résidence et de loisir. L'activité économique y est bien présente. Elle concerne en particulier la production agricole, le travail du bois, les services et les commerces, les produits du terroir (pain, fromage, ...), l'Horeca. Sans oublier le tourisme, présent notamment à Crupet et à Mozet, labélisés «Plus Beaux Villages de Wallonie».

Soulignons encore le travail des indépendants, des entrepreneurs et celui des entreprises. A ce sujet, le zoning de la Fagne à Assesse a été largement sollicité ces dernières années pour accueillir des entreprises à la recherche d'une zone d'implantation proche des axes routiers. A titre indicatif, en 2004, le zoning de la Fagne compte 35 entreprises et emploie plus de 360 personnes. Un hall relais y est également présent. A terme se pose la question de la création ou de l'extension de zones artisanales sur ce territoire rural.





Un territoire rural  
de plus en plus apprécié

# Un territoire rural de plus en plus apprécié

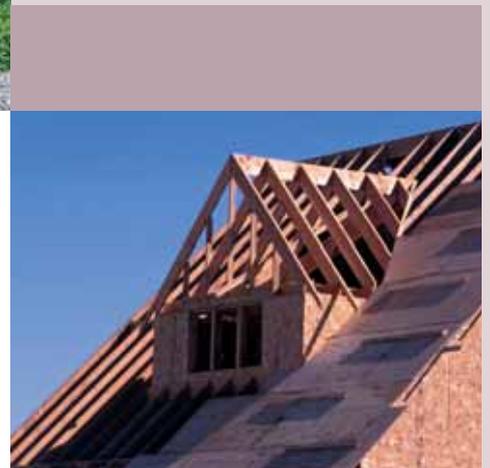
S'inscrivant dans le processus de périurbanisation en cours depuis le courant des années '60 en Wallonie, les Communes d'Assesse et de Gesves attirent depuis plusieurs années un nombre grandissant de ménages qui font le choix d'y habiter, connaissant de ce fait une croissance démographique importante. Ainsi, la population d'Assesse a augmenté de 11,1% entre 1991 (5566 habitants) et 2004 (6174 habitants). De son côté, la population de Gesves a augmenté de 26% entre ces deux dates, l'effectif de la population passant de 4845 habitants à 6101 habitants. A titre de comparaison, la population wallonne dans son ensemble enregistre pour cette même période une progression de 4%.

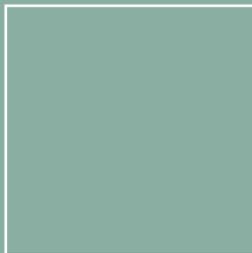
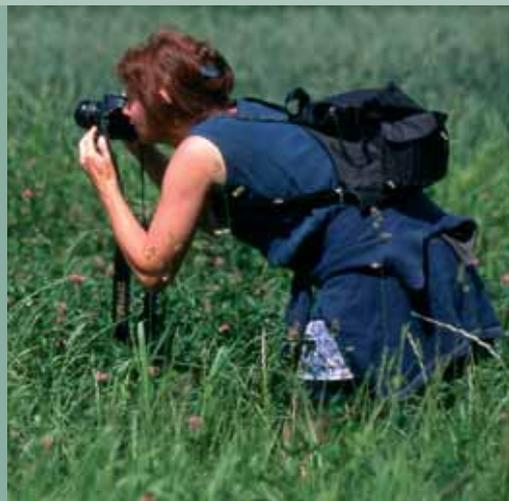


La qualité du cadre de vie et la proximité de grands axes de communication expliquent en partie l'attrait pour cette zone rurale. Les nouveaux arrivants sont souvent de jeunes ménages accompagnés d'enfants. Pas étonnant dès lors que 34% de la population ait moins de 25 ans. La plupart de ces nouveaux ménages proviennent de la Ville de Namur, de la région bruxelloise ou des Communes rurales voisines.



Ce processus se traduit sur le marché immobilier par une hausse généralisée des prix. L'augmentation du coût du logement pose la question de l'accessibilité et du maintien en zone rurale d'une franche de la population. Il s'agit d'un défi pour rendre le logement accessible au plus grand nombre. D'autres enjeux émergent encore : celui d'un aménagement du territoire approprié, d'une urbanisation maîtrisée et du maintien d'un cadre de vie de qualité mais aussi celui de contribuer à répondre aux nouvelles demandes de services.





Un territoire rural  
aux attentes et aux  
représentations contrastées

# Un territoire rural aux attentes et aux représentations contrastées

Suivant les résultats de l'étude sociologique de l'ULB (2005), l'idée de «ruralité» est, selon les points de vue, tantôt une identité qui se transmet de génération en génération, tantôt un mode de vie que l'on choisit. A ce sujet, la démarche des habitants quittant la ville pour s'installer en milieu rural est fréquemment perçue comme le désir d'élire son domicile à la campagne sans prendre part à la vie locale. En découle ce risque de créer des cités dortoirs, de creuser le fossé entre «ruraux» et «néo-ruraux» là où en principe les habitants se connaissent et s'entraident. Ce cliché réducteur se doit d'être nuancé. Ainsi, par exemple, parmi les habitants quittant délibérément la ville, certains s'installent à la campagne précisément dans l'espoir de s'intégrer dans une dynamique sociale à l'échelon local.

Les conceptions de ce qu'est - ou devrait être - la vie en milieu rural sont multiples. Il faut reconnaître qu'elles peuvent, dans certains cas, entrer en contradiction, générant parfois des tensions, voire des conflits entre voisins. L'enjeu ici est de parvenir à faire coexister cette diversité de points de vue, dans une logique de respect mutuel et de recherche d'un équilibre juste et durable entre les droits, les obligations et les libertés des uns et des autres.

Pour l'ensemble des habitants, les occasions de participer à la vie locale ne manquent pas, allant des relations courtoises de voisinage - se dire simplement bonjour par exemple -, en passant par la fréquentation des écoles et des commerces locaux, jusqu'à l'engagement dans un projet collectif. Doté d'un tissu associatif dense, Assesse et Gesves comptent ainsi près de 200 associations et groupements actifs dans de multiples secteurs, comme celui du sport, de la musique, de la peinture, des groupements de jeunesse, des 3X20, ... Soulignons encore que les initiatives de quartier se multiplient depuis ces dernières années. Libre à chacun de saisir ces diverses opportunités.





# Un territoire rural inscrit dans la dynamique Leader+

Leader+ est le nom du programme européen dont bénéficient Assesse et Gesves pendant la période 2003-2008. Cette initiative communautaire réservée aux zones rurales vise à «*encourager la mise en œuvre de stratégies originales de développement durable intégrées ayant pour objet l'expérimentation de nouvelles formes de valorisation du patrimoine naturel et culturel, le renforcement de l'environnement économique afin de contribuer à la création d'emplois et l'amélioration de la capacité organisationnelle des communautés.*».

A Assesse-Gesves, c'est le GAL - pour Groupe d'Actions Local - qui gère ce projet. Le GAL est organisé en ASBL. Il se compose pour moitié de représentants privés et pour moitié de représentants publics et est présidé par les deux bourgmestres. Au total, l'Europe compte quelques 900 groupements comme celui-ci, la Région wallonne en ayant 15.

Le thème choisi par notre GAL est celui de «l'amélioration des relations entre ruraux et néo-ruraux» selon la terminologie de la Région wallonne. L'objectif général poursuivi est de créer à Assesse et à Gesves des occasions de rencontres conviviales, de favoriser les opportunités d'échanges entre les habitants, qu'ils soient anciens ou nouveaux, jeunes ou plus âgés, issus de la ville ou de la campagne, ... , de mieux connaître son lieu de vie, et de s'ouvrir sur une Europe en pleine construction.

Les services de proximité constituent un premier cheval de bataille. A l'initiative de l'ASBL CAIAC à Assesse, ce projet vise à créer un lieu d'échanges entre les offres et les demandes de services de proximité, et de contribuer à répondre aux nouveaux besoins sociaux, notamment liés à l'augmentation de familles monoparentales. Afin d'atteindre ces objectifs, les missions de l'animatrice engagée dans ce projet sont triples : élaborer un guide social présentant l'ensemble des associations, services et personnes-ressources d'entraide, de soin et de soutien, notamment à l'enfance, aux familles et aux personnes âgées ; créer un espace d'échanges de savoirs, de services et de rencontres (école des devoirs, cours d'alphabétisation, co-voiturage, baby et senior-sitting, ...) ; identifier les besoins non couverts.

Contact : ASBL CAIAC, 15 rue Jaumain à 5330 Assesse. Tél : 083/656336.

L'implantation d'œuvres d'art dans la nature est un tout autre exemple d'occasion de rencontres. Cette initiative émane de l'ASBL Fête de Mai. Chaque année, pendant la première quinzaine de mai, une dizaine d'artistes réalise leur œuvre en pleine nature, avec la collaboration des habitants, des écoles, ... Durant ces quinze jours, des repas sont préparés tous les soirs. Ils favorisent l'échange, la discussion, ... En 2004, le territoire d'Assesse et de Gesves totalise une cinquantaine d'œuvres implantées le long de chemins et sentiers publics. L'engagement d'un animateur permet l'organisation d'animations tout au long de l'année, en particulier pour les écoles, les personnes âgées, comme au Foyer Saint-Antoine par exemple, mais aussi pour les personnes à mobilité réduite, concrétisant ainsi l'objectif de rendre accessible à tous une forme originale d'expression de la culture en milieu rural. Contact : ASBL Fête de Mai, 9 rue des Deux Chênes à 5340 Mozet. Tél : 081/582891.

L'ASBL « Fête de la ruralité » organise chaque année, à la fin août, un concours de cheval de trait belge et ardennais sur la place de Faulx-Les tombes à Gesves. Plus de cent chevaux y participent. Dans le cadre de Leader+, un concours de maréchalerie a lieu à cette occasion. Les habitants peuvent ainsi approcher d'un peu plus près cette facette méconnue de la ruralité. Des animations annexes complètent le programme comme la présentation de bovins et d'ovins, des démonstrations équestres ou encore la vente de produits du terroir. Contact: GAL : 112, chaussée de Gramptinne à 5340 Gesves Tél : 083/670345

Le Centre de recherche ovine et le pré verger d'Haugimont des Facultés Universitaires Notre-Dame de La Paix offrent un cadre bucolique propice à la découverte de l'élevage ovin et des vergers hautes-tiges. Au programme: démonstration de tontes de mouton, rassemblement de troupeaux par les chiens de bergers, concours d'éleveurs, et pour le verger, initiation à la taille et à la greffe des arbres fruitiers, lecture paysagère, maraude occasionnelle et dégustation de produits à base de pommes, dont le jus pressé par les visiteurs eux-mêmes. Contact : GAL : 083/670345

L'opération « Villages ouverts et fleuris » a lieu également chaque année dans un quartier, un hameau ou un village différent, comme à Sart-Bernard, Maibelle par exemple. A chaque fois,

une quinzaine d'habitants prennent l'initiative d'ouvrir leur jardin, ou un coin de leur maison, et d'y accueillir les voisins et les visiteurs de passage. C'est l'occasion de partager une passion, de faire découvrir un talent caché, d'inviter l'un ou l'autre artiste ou artisan. Le temps d'une journée, des lieux habituellement clos s'ouvrent à la découverte et à la rencontre. Contact : GAL : 083/670345

A souligner encore qu'une étude sociologique a été menée en 2004 par le département de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles. L'étude porte sur les relations sociales de proximité à Assesse et Gesves. Elle nuance la pertinence de la distinction faite entre les ruraux et les néo-ruraux, soulignant que les types de relations qui se nouent entre les habitants ne dépendent pas de l'origine urbaine ou rurale des habitants, et sont en partie seulement fonction de l'ancienneté d'installation des habitants. D'autres critères sont plus déterminants sur les types de relations qui se nouent entre habitants. Citons la fréquentation ou non de l'école du village par l'intermédiaire des enfants, le fait de travailler dans ou à l'extérieur de la commune de résidence et la volonté plus ou moins forte de participer à la vie locale. Les résultats complets de ce travail peuvent être consultés aux bibliothèques communales d'Assesse et de Gesves ou en contactant le GAL Assesse-Gesves. Contact GAL : 083/670.341

Le projet européen Leader+ comporte encore d'autres facettes, comme la réalisation d'infrastructures sportives de proximité et la réalisation d'un film en collaboration avec d'autres GAL européens.



Deux Communes

# & Assesse & Gesves

► BRUXELLES

► NAMUR

► LUXEMBOURG



**Vous voulez en savoir plus, contactez-nous :**

Groupe d'Actions Local (GAL) Assesse-Gesves ASBL  
M. François Migeotte, Appui technique  
Chaussée de Gramptinne 112  
5340 Gesves - Belgique

Tél : 083/670.341

Fax : 083/670.340

e-mail : [migeotte.leaderplus@skynet.be](mailto:migeotte.leaderplus@skynet.be)